

# Le passe vaccinal viole l'accord du patient : c'est un crime



1/9/1941



Europe 2021 ?

Le passe vaccinal ne relève plus de la médecine humaine, mais de la médecine animale et encore. La différence entre un être humain et un bétail tient à l'exercice de son libre consentement à la thérapeutique recommandée par le médecin.

Nous savons tous que le médecin est à notre écoute et que nous pouvons à tout moment lui indiquer des désagréments. Il en tiendra compte et changera tel ou tel médicament ou dosage pour tenter de soigner et d'éviter les effets constatés. De même pour des maladies plus graves, le patient pourra à tout moment renoncer à des souffrances liées à la thérapeutique, préférant des soins palliatifs par exemple, ne supportant plus la chimiothérapie. La liberté du patient, son libre consentement font partie intégrante de l'exercice responsable de la médecine.

Or, les politiques votent bien plus qu'une obligation vaccinale. Ils votent en ce moment même une extorsion répétée du consentement. En effet, le politique va ensuite décider du nombre de doses et des délais indispensables à la pérennité du passe vaccinal. De fait, les élus finissent le travail de destruction de la médecine au bénéfice d'une politique sanitaire du « bétail humain ». Vous n'aurez plus aucune

liberté de vous rétracter, de signaler vos douleurs à la 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> dose. Peu importe votre santé personnelle, peu importe les réactions ; votre vie sociale va dépendre d'un traitement universel qui va s'imposer à vous sans votre consentement, sans le suivi ou le contrôle d'un médecin. Vous êtes piégés.

Ce sont donc nos élus et des fonctionnaires d'Etat qui vont décider du temps venu de la 4<sup>e</sup> dose, puis de la 5<sup>e</sup> dose, vous menaçant de désactiver votre passe vaccinal et les droits associés. Ce n'est bien sûr plus de la médecine. Cet exercice illégal de la médecine est patent. L'administration décide seul d'un traitement qui s'impose à tous, sans aucun discernement sur la santé de chacun, les incompatibilités médicamenteuses, voire le fait d'être contaminé au moment de la N<sup>ème</sup> dose.

Comment peut-on imaginer pareil dispositif ? Cela signifie que les élus auraient la certitude absolue que le « vaccin » est la solution. Est-ce possible au regard des résultats des études et des prises de position des plus éminents scientifiques qui démontrent jour après jour que le consensus scientifique n'y est plus du tout ? Eric Caumes vient d'exprimer sa déception chez J.J Bourdin en constatant l'échec de Pfizer. Ce n'est pas un vaccin dit-il. Cela signifierait qu'ils connaissent déjà les bénéfices des doses suivantes ? Impossible, car personne ne les a, et les doutes sont plutôt grandissants. Les tergiversations des scientifiques israéliens sur la 4<sup>e</sup> dose inciteraient à la prudence. Cela signifierait enfin que la médecine est une politique qui peut faire fi de la situation personnelle du patient ? Sont-ils sûrs de pouvoir imposer sans aucun discernement un traitement de masse à une population en supprimant le diagnostic, le choix de la thérapeutique ? C'est la faire fi de toute la science médicale, au profit d'un projet politique qui n'a plus rien à voir avec l'état de l'art scientifique. Ce ne sont pas les élus de la République qui doivent nous soigner, mais ils

doivent donner les moyens aux médecins d'exercer. Cette confiscation est incompréhensible, sauf à déplorer le basculement dans le biopouvoir tant décrié lorsqu'il fut à l'œuvre chez les Nazis.

La situation est alors inédite. Chaque citoyen va devoir accepter un traitement dont il ne connaît pas aujourd'hui la durée et les doses. Il est donc ignorant et soumis. Il va devoir en subir les aléas en l'absence de tout suivi médical. Voilà le progressisme. vous êtes un animal auquel on impose des piqûres comme à une vache et vous n'avez rien à dire. Cette conception de l'être humain paraît très majoritairement partagée par les sénateurs et les députés qui feignent de débattre sans s'opposer. Peut-être devons-nous simplement tout débrancher. Renonçons tous ensemble à leur 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> dose. Refusons pacifiquement. Nous n'aurons pas de passe vaccinal. Et alors. Si nous sommes des dizaines de millions à refuser leur emprisonnement. Il leur restera l'obligation pure et dure. Et là encore nous pourrions dire non, nous soutenir les uns les autres et ne pas se soumettre.

Et les faits vont être têtus. Quand des professeurs commencent à dire ouvertement comme E. Caumes que ce n'est pas un vaccin, que dire d'un passe vaccinal pour une thérapie qui n'est pas ce que le législateur déclare ? L'échec est donc total et nous devons maintenant nous appuyer sur ces scientifiques pour ouvrir le front contre cette appellation irrecevable et les menaces pour la santé d'une répétition de ces doses.

Non, messieurs les législateurs, ce n'est pas le parlement qui décide de la qualification d'un produit. Ce sont les hommes de l'art. Et l'art dit maintenant clairement que la mixture Pfizer n'est pas un vaccin car elle ne procure pas l'immunité. Et vous en apportez la preuve en voulant asservir les populations à une thérapie généralisée par multi-injection. Cette fuite en avant est une tragédie économique et sanitaire.

**Pierre-Antoine Pontoizeau**

